

**Projet QC-2026-07**  
**Réponses aux commentaires reçus pendant la période de consultation publique**

Juin 2026

Ce document est une synthèse des commentaires présentés par les entités visées, tels qu'ils ont été reçus et dans la langue utilisée par celles-ci pendant la première période de consultation publique portant sur le projet QC-2026-07.

Document visé	Section visée	Commentaire	Entité visée	Réponse du coordonnateur de la fiabilité
FAC-001-4-QC-3	Annexe QC-3	Cette modification de l'annexe vient rectifier un préjudice non-intentionnel causé à RTA dans un précédent dossier. Celui-ci sera sans impact négatif pour RTA si l'annexe QC-3 entre en vigueur avant le 1 octobre 2026.	RTA	Le Coordonnateur remercie l'entité pour sa participation à la consultation publique